

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Régie des annonces : **PUBLICITAS** Avenue de la Gare, SION
 Tél. 2.50 - Chèques post. 11 0 4.85
 Succursales : Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
 Correspondants à l'Étranger
 ANNONCES : La ligne millimètre : Canton 8 ct. Suisse 10 ct.
 Étranger 12 ct. RECLAMES : 20 ct.

Administration et expédition : RUE DE LA DENT-BLANCHE, SION
 Téléphone No 46
 Compte de Chèques postaux No 11 c 84

Abonnements :
 SUISSE un an . . . Fr. 8.— avec Bulletin officiel Fr. 12.50
 6 mois . . . 4.50 " " " " 6.50
 3 mois . . . 2.50 " " " " 3.50
 ÉTRANGER un an . . . 15.—

Le Reich et l'inviolabilité du territoire belge

De notre correspondant particulier :
 C'est par une lettre de M. von Neurath au ministre de Belgique à Berlin que le gouvernement du Reich déclare reconnaître désormais l'inviolabilité du territoire belge, à condition toutefois qu'aucune armée étrangère ne le traverse ou ne s'en serve comme base d'opérations. Par contre, il n'est fait aucune mention des engagements de la Belgique en vertu du pacte de la S. d. N., si bien qu'il n'y a aucun doute que le gouvernement allemand pourra toujours, très facilement, se croire en droit de reprendre sa liberté.

Le gouvernement belge a pris acte avec une grande satisfaction de cette déclaration du Reich, le mettant ainsi à l'abri d'une action militaire quelconque de la part de l'Allemagne, et, de plus, assurant la Belgique d'un entier appui si jamais elle était attaquée.

Berlin déclare que par ce geste désintéressé, le Reich contribue à la sauvegarde de la paix européenne et que le tout exercera une influence favorable sur le développement des relations de bon voisinage entre l'Allemagne et la Belgique, en attendant que puisse intervenir ce pacte de sécurité occidentale... encore à l'état de projet.

Venant après la déclaration faite pour la France et l'Angleterre, le 24 avril dernier, on peut dire que les trois grandes puissances occidentales sont d'accord, cette fois, concernant la position réclamée par la Belgique à la suite du discours prononcé, il y a un an, par le Roi Léopold III devant les membres du gouvernement. La neutralité juridique telle qu'elle est fixée par le traité de 1839 fut, on le sait, abolie par la guerre de 1914.

Aujourd'hui, la Belgique estimait que certaines précisions devenaient nécessaires, vu le délai subi par l'éventualité de la conclusion d'un nouveau pacte occidental destiné à remplacer le pacte de Locarno, devenu un vulgaire chiffon de papier pour un pays dont les professeurs enseignent qu'il doit « tout diriger parce qu'il est l'âme de l'humanité ».

Que vaudra la signature de ce beau billet que la Belgique tient désormais dans sa poche ? Son roi a sans doute lu certain livre fameux dû au chancelier et qui proclame le droit d'expropriation au profit du plus fort. « Une nation qui entend rester grande a droit à toutes les terres qui peuvent lui être utiles pour l'extension de son territoire ».

Telle est la doctrine allemande dont le peuple entier doit être éduqué dans le sens de sa mission militaire !

Que signifient dans de semblables conditions, toutes les paroles de paix, toutes les signatures d'une Allemagne qui proclame partout qu'elle n'a pas assez de place ?

En tous cas la Belgique le sait. Son Roi, d'accord avec son gouvernement a maintes fois exprimée la détermination de défendre avec toutes ses forces ses frontières contre une agression ou une invasion, d'empêcher ainsi que son territoire soit utilisé en vue d'une agression contre un autre Etat, comme passage ou comme base d'opérations par terre, par mer ou dans les airs, et d'organiser à cet effet, de manière efficace, sa défense nationale.

La France et l'Angleterre avaient déjà déclaré la Belgique de toutes ses obligations, si ce n'est qu'elle demeurât fidèle au pacte de la S. d. N. et aux obligations qui en découlent pour tous les Etats qui en sont membres. D'autre part, la France et l'Angleterre maintenaient les engagements d'assistance pris envers la Belgique en cas d'agression non provoquée.

Aucun nouvel accord de sécurité n'ayant remplacé le traité de Locarno, l'Allemagne de son côté, s'engage à présent par une déclaration unilatérale à ne pas attaquer la Belgique ; elle reconnaît l'inviolabilité et l'intégrité de son territoire sans aucune sorte de contre-partie de la part du gouvernement belge.

Il est incontestable qu'il y a là un acte important pour la consolidation de la paix en Occident. Malheureusement, nul ne peut oublier la violation de certain traité autrefois solennel que pareille simple déclaration. Si bien que chacun se demande non sans angoisse, si réellement le moindre pas en avant a été fait vers une situation meilleure. Les événements d'Espagne, la non-intervention, le retrait des volontaires étrangers, les colonies sont là pour nous répondre d'une façon bien troublante. Troublante surtout quand on sait et que l'on voit clairement chaque jour, combien l'axe Berlin-Rome n'admet pas que l'on se mette en travers de la destinée des grandes nations.

Les dernières, selon certaine doctrine, n'ont pas à respecter l'autonomie des petits Etats qui ne peuvent se suffire à eux-mêmes. L'Allemagne, malgré ses déclarations, malgré même sa signature, reste certainement attachée à cette redoutable doctrine du droit du plus fort. Voilà même pourquoi le peuple allemand dans son ensemble admire tant le chancelier

Un impôt de Défense Nationale

Aucun sacrifice n'est trop grand pour assurer la paix et protéger le pays. La confiance et la tranquillité renaissent avec la neutralité armée. Celle-ci forme les principes à la base de la nation. Le développement systématique de notre défense nationale et sa préparation organique et technique passent par une période transitoire. La nouvelle organisation de l'armée englobe tout ce que nous avons souhaité et acquis au cours de ces années dernières. Les Chambres fédérales, dans les limites de leurs compétences, ont, avec les derniers projets, mis le point final à la grande œuvre militaire. L'adaptation aux nouvelles conditions est en voie d'achèvement.

On lit souvent et l'on s'imagine volontiers que le peuple suisse a consenti ces années dernières d'énormes sacrifices pour la défense nationale. Certes, les exigences accrues imposées aux soldats constituent un sacrifice et nos soldats l'apportent volontairement dans l'accomplissement du devoir. Mais il convient de ne pas oublier que les moyens financiers destinés à renforcer la défense nationale ont exigé d'importants crédits, c'est-à-dire des dettes. Celles-ci doivent être amorties. Notre Patrie et notre peuple bénéficieront d'une forte assurance contre la guerre, mais les formes ne sont pas encore payées. Aux modestes crédits de 15 millions de fr. qui furent accordés, il y a quatre ans pour remettre en état les réserves entamées, sont venus s'en ajouter d'autres, de telle sorte que dès 1938, la dette atteindra la somme respectable de 414 millions dont il faut assurer l'amortissement et, en ce qui concerne la part couverte par l'emprunt de défense nationale, le service de la dette. Etant donné que le matériel militaire s'use rapidement, il faut fortement limiter la durée de l'amortissement. En l'estimant à 15 ans, il est nécessaire d'engager une quote-part annuelle de 35 millions de francs.

Ce sacrifice, nous devons le consentir. Un

impôt de défense nationale, semblable à l'impôt de guerre, devra servir de prime d'assurance contre la guerre. La voie est tracée d'avance. Il s'agit de couvrir une certaine somme qui a été utilisée dans un but bien défini. Il ne peut donc être question que d'un impôt dont le but et l'importance sont nettement fixés d'avance. Un système qui se combinerait avec d'autres plans financiers serait indigne de l'armée et ne pourrait se justifier du point de vue politique. L'impôt de défense nationale doit être fixé constitutionnellement, donc décidé par le peuple et les cantons. Son caractère particulier serait donc renforcé et prouverait en outre à l'étranger que nous sommes décidés et capables de consentir des sacrifices en faveur de notre défense nationale.

Notre devoir civique et économique exige l'amortissement des crédits militaires extraordinaires. Le peuple attend d'ailleurs de nos autorités une solution loyale et courageuse du problème de l'impôt de défense nationale, dans les limites de sa capacité économique. Qu'on se garde de le lier à des questions de tout autre ordre. La solution est d'autant plus facile que la contribution de crise va être supprimée. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que l'instruction et l'équipement des troupes exige, sans cesse, des dépenses supplémentaires couvertes par les finances fédérales ordinaires. Le budget militaire pour 1938 prévoit déjà une partie de ces dépenses. Il est donc absolument nécessaire d'amortir, par une contribution spéciale sous forme d'impôt de défense nationale, les dépenses uniques, extraordinaires, soit les quelque 400 millions destinés à l'achat de matériel.

L'appel confiant adressé au peuple permettra d'atteindre ce but, à condition qu'il dépende d'une solution digne de la cause et d'intéressant que l'armée. Mais il convient d'agir.

Chronique valaisanne

Le Scoutisme en Valais

De notre correspondant particulier :
 Nous avons suivi avec autant d'intérêt que d'attention, les études et les problèmes qui ont marqué le programme étincelant du récent congrès de l'Association Romande des Éclaireurs catholiques.

C'est la ville de Sion qui eut l'agrément de les recevoir dans ses murs, les 16 et 17 octobre écoulés, comptant dans l'élite de cette ardente et joyeuse troupe plus de 200 chefs et cheftaines et de nombreuses personnalités qui apportèrent à la cause de la jeunesse, le concours de leurs talents, de leurs conseils et de leurs précieux encouragements.

Cette jeunesse, forte et saine, pour être utile, nous a paru splendide.

Elle se met à l'école des grandes idées et des fortes disciplines.

Elle veut grandir dans un esprit de sainte récolte qui consiste à exiger le droit au travail, à respecter la liberté des autres et à rester fidèles à son poste et fidèles à sa conscience.

Elle proclame sa croyance en un Dieu et sa volonté de comprendre son prochain et de s'intéresser à ses misères sociales.

Elle se penche sur le drame qui ébranle la société actuelle et dont l'épilogue fixera les destinées des peuples.

Elle sait qu'elle constitue un des rouages de la grande école de l'avenir, de cette école qui accepte, dans un optimisme bien entendu, le respect du travail et des chefs comme celui de la conscience et de la patrie.

Aussi, à l'aube de leur journée, les éclaireurs ouvrent leur esprit à la lumière dans une première méditation matinale car ils savent que :

« Celui qui ne se lève pas avec le soleil, ne profite pas du jour ».

Et dans ce réveil de la conscience, ils scrutent que la journée est là, vie en raccourci, pleine d'instructions et d'expériences, source de mérites, de progrès humains et de valeurs personnelles.

Pour cela, ils veulent aborder cette vie en pleine clarté pour s'ouvrir aux influences qui les guident et pour mieux retrouver le sens des choses et mieux découvrir les mystères et les réalités de tout ce qui les entoure.

Leur méditation quotidienne est une ascension et un lancement ferme vers le bien et vers tout ce qui raidit contre les excès et les fléchissements possibles.

Un optimisme bien dirigé les conduit car comme l'a dit ce stoïcien qu'était bonhomme La Fontaine :

« Je me suis des malheurs une image tracé,
 » Et je les ai déjà vaincus dans ma pensée »

Etre fort donc pour être utile,
 Etre fort pour être meilleur,
 Etre fort pour tenir envers et contre tout.

Tels sont leurs slogans favoris.

On a dit que l'optimisme était la rage de souteneur qu'on est bien quand tout va mal.

Cela est le stupide et vide optimisme.

Le vrai, le pur et le noble optimisme est celui qui consiste à tenir devant les petites et grandes meurtrissures de la vie, devant les injustices et les trahisons inévitables, devant les ennuis et les peines : il est celui qui sait que les meilleurs jours reflueront et qu'au fond de toute grande souffrance il restera toujours une petite place où se refera le nouveau sourire auquel suivront les joies du lendemain.

Aussi l'optimisme des éclaireurs est de vouloir que tout soit bien et de tenir quand tout va mal.

Mais pour cela il faut savoir qu'avec le prochain on s'use mais qu'avec Dieu on se refait toujours.

Et on se refait dans le vrai sens d'une chevalerie moderne. Le Scoutisme en est une sorte de résurrection.

C'est, en effet, l'exploitation du « Système D » par l'idée d'altruisme ou pour mieux dire par l'esprit de charité.

Car l'élément moral intervient. Il est aux assises du scoutisme.

On ne vise pas seulement à faire l'éducation des muscles. Le muscle est une force mais entre le bien et le mal cette force-là reste neutre.

Au delà d'elle, au-dessus d'elle, on vise encore à faire l'éducation des volontés.

N'être pas empêtrés en présence des ressorts d'une bicyclette ou du mécanisme d'un side-car ; savoir nager et lire des cartes pour se guider dans une forêt ; connaître un peu de cuisine et pratiquer sans gaucherie l'art du pansement, tous ces traits caractérisent l'excellent éclaireur mais ne le résument pas tout entier.

Et c'est à des vertus d'un autre ordre que s'attache sa juvénile fierté.

Les dix commandements du boy-scout, précepteur de ces vertus, sont ainsi libellés :

1. Le scout met son honneur à mériter confiance.
2. Le scout est loyal à son pays, ses parents, ses chefs et ses subordonnés.
3. Le scout est fait pour servir et sauver son prochain.
4. Le scout est l'ami de tous et le frère de tout autre scout.
5. Le scout est courtois et chevaleresque.
6. Le scout voit Dieu dans la nature, il aime les plantes et les animaux.
7. Le scout obéit sans réplique et ne fait rien à moitié.
8. Le scout est toujours de bonne humeur.
9. Le scout est économe, ordonné et soigneux du bien d'autrui.
10. Le scout est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

Ce petit code mériterait une grande analyse car les exigences de l'apprentissage civique y sont éclairées et comme transfigurées par l'esprit même de l'Évangile.

En somme, le Scoutisme fait en sorte que le bilan matériel soit bon, que le climat moral soit meilleur et que les jours se présentent pleins d'une inaltérable espérance.

Il fait que la période qu'il élabore n'ait rien de médiocre, qu'elle ne soit pas déficitaire mais plutôt productive, enrichissante et même admirable.

Il fait que toutes les nobles passions l'animent, les plus belles, les plus douces et les plus pathétiques.

Cette période qui est la sienne doit être une renaissance dont il constitue l'ensemble des jeunes forces qui la soutiennent.

Au Scoutisme donc de hâter le travail d'assainissement et de redressement tant espéré et cela par l'action de son dynamisme bien inspiré et par le rayonnement de cette foi qui soulève et déplace les montagnes et qui des plus hauts sommets inonde de ses feux purifiants les sombres marécages terrestres.

S.

A QUOI SERT L'OBSCURCISSEMENT ?

Les événements récents et actuels démontrent clairement, en cas de guerre, que l'agression s'étend sur le pays tout entier et vise toute la population ; l'agresseur poursuit ainsi non seulement des objectifs d'ordre strictement militaire, mais il cherche à créer la panique parmi la population et à affaiblir la force de résistance de son adversaire.

Un pays qui veut se défendre avec succès ne peut donc pas se contenter d'une préparation exclusivement militaire. Il doit faire face aux dangers de la guerre moderne et agir en conséquence.

L'extension à tout le pays des mesures de défense devient alors une nécessité absolue. Parmi celles-ci, l'obscurcissement ne doit pas être considéré comme la seule efficace ; mais il en constitue un des éléments les plus importants. Les objections soulevées à l'égard des mesures d'obscurcissement dénotent souvent la méconnaissance de l'ensemble du problème des mesures de défense.

N'a-t-on pas demandé, par exemple, à quoi servait l'obscurcissement vis-à-vis d'attaques aériennes diurnes ? A quoi l'on pourrait répondre de l'inutilité pendant le jour des installations, souvent fort dispendieuses, de l'éclairage public.

Si les attaques aériennes ont lieu de préférence la nuit, c'est que l'aviateur, bénéficiant des ténèbres, se soustrait, dans une certaine mesure, à l'effet des armes anti-aériennes ; en même temps, les raids nocturnes présentent sur les raids diurnes, les avantages de l'effet de surprise beaucoup plus grand et ils étonnent et fatiguent plus intensément la population.

L'obscurcissement ne peut, il va sans dire, à lui seul, empêcher une attaque, mais il l'enlève considérablement.

Les exercices d'obscurcissement effectués dans notre pays, avec le concours de l'aviation, ont démontré que d'une altitude relativement faible, il est déjà impossible de reconnaître même des objectifs caractéristiques. Les lacs, les fleuves et les rivières ne peuvent plus servir ou ne servent que d'une façon médiocre à l'orientation.

Nous citons ici notamment des extraits de deux rapports officiels :

Canton de Zurich, les 10 et 11 juin 1937 : (Hauteur d'observation 1000 m.) : « L'orientation en détail fut très difficile. La périphérie de Winterthour ne put pas être déterminée. Le Rhin, la Thur, la Töss étaient invisibles. De même, la Limmat, la Glatt, le

lac de Zurich et le Greifensee n'étaient pas visibles !

Berne, 14 juin 1937. — « A une altitude de 1000 m. seul un indigène connaissant bien la topographie pouvait discerner la ville d'après le cours de l'Aar, à condition toutefois que l'observation se fit en toute tranquillité. Les ponts ou certains bâtiments ne furent, en revanche, plus du tout être reconnus ».

Si le temps n'est pas clair, l'aviateur peut par l'obscurcissement, être empêché d'atteindre son but. L'exercice de Berthoud du 20 avril 1937 en a donné une preuve éclatante.

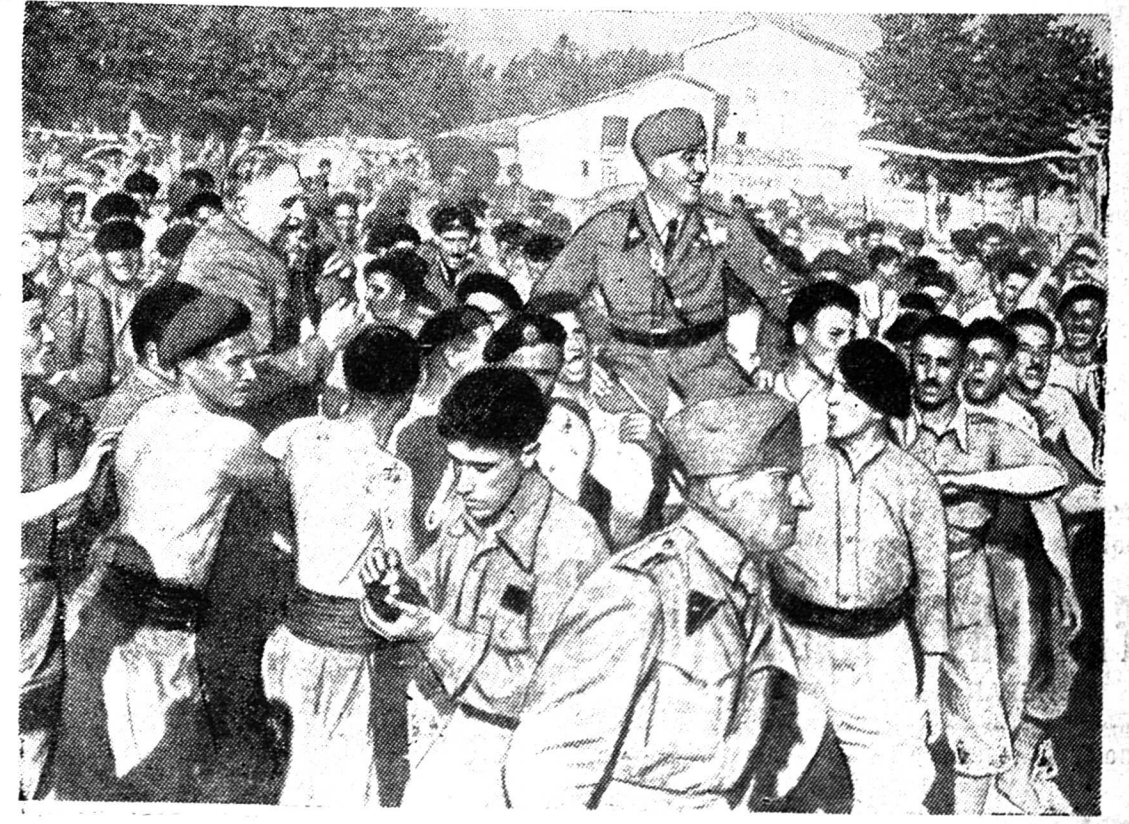
Dans notre pays, la configuration du sol joue un rôle particulièrement important ; durant l'obscurcissement, elle interdit à l'aviateur de survoler à une altitude d'où il pourrait encore convenablement reconnaître son but. S'il vole à trop basse altitude, il risque d'entrer en collision avec des collines ou des parois de rochers. L'accident survenu, l'an dernier, près de Bienne, en est une preuve.

On peut admettre que l'aviateur trouverait son chemin dans l'obscurité avec le système du vol dit sans visibilité. Cette façon moderne de s'orienter est toutefois dépendante de moyens techniques non disponibles en temps de guerre ou présentant des risques de perturbation.

Un accident récent a démontré que, même en temps de paix, avec des installations techniques pour le vol sans visibilité qui fonctionnent normalement, l'aviateur peut être victime de la fatalité, dans son propre pays qui lui est cependant familier ; à plus forte raison un aviateur étranger, le connaissant insuffisamment sera d'autant plus exposé aux accidents.

A la question : « A quoi sert donc l'obscurcissement ? » nous répondons : L'obscurcissement rend, dans tous les cas, la tâche d'un agresseur plus difficile et l'empêche même d'atteindre son but. Il est évident que l'obscurcissement ne peut pas, en lui-même, présenter toujours une sécurité absolue. Quiconque est soucieux de l'intérêt général et de la protection de la population, supportera sans doute les désagréments découlant de l'obscurcissement, même si cette mesure ne donnait qu'une garantie partielle à l'égard des attaques aériennes. Si les pertes étaient réduites, ne fût-ce que de 30 ou même de 20%, il vaudrait encore largement la peine de préparer minutieusement l'obscurcissement. Il est du devoir de chacun de faire le nécessaire afin de contribuer aux meilleurs résultats possibles.

Autour du Conflit Espagnol



Des soldats italiens acclament deux de leurs chefs, les généraux Teruzzi et Bastico, après une récente victoire sur les gouvernementaux

qui a reconstitué l'armée et déchirée le fameux « Diktat ».

Est-ce dans un pareil état d'esprit que l'on pourrait croire un seul instant à une collaboration sincère de l'Allemagne en vue d'une réorganisation de l'Europe ?

Certes, nous pouvons nous tromper, mais

le Reich semble, en ce moment, diriger toute son attention sur les colonies et sur Prague, espérant sans doute qu'il pourra réaliser aussi ses projets sur la Tchécoslovaquie, laquelle, en persécutant les Sudètes, « fait violence aux droits vitaux de l'Allemagne » !

Alexandre Ghika.

DV ne donne pas de primes, mais sa qualité prime!

N'oubliez pas
Le LOTO DE LA CHORALE a lieu le samedi 6 novembre dès 17 heures, au CAFÉ DU GRAND-PONT

Dernières nouvelles sportives

Matches internationaux
Suisse-Italie 2-2
Suisse B-Italie B 1-4
France-Hollande 3-2
Alsace-Bâle 3-2
Equipe Galloise-Ecosse 2-1

Championnat suisse Ire Ligue
Montreux-Derendingen 3-0

Championnat valaisain à Sion
Sion I-Martigny I 4-3
Sion II-Chalais I 1-1

Suisse-Italie, à Genève
2 à 2

Mi-temps: 2 à 1

En 1933, la venue des « Azzuri » avait attiré 27,000 personnes aux Charmilles, à Genève; cette année, on peut évaluer l'affluence du public à environ 22,000 personnes.

La rencontre fut passionnante et si Bichsel avait pu tenir sa place en 2me mi-temps — car, blessé, il a dû être évacué — c'est d'après l'arbitre un résultat de 4 à 1 que nous aurions probablement enregistré.

Les Suisses s'appliquèrent à jouer à ras-terre; quand ils abandonnèrent cette méthode, ils furent presque toujours en désavantage, car les Italiens pratiquent un meilleur jeu de tête.

C'est avec plaisir qu'on vit, cette fois, la distribution se faire aux ailiers aussi; à cet égard, Vernali qui fit deux ou trois fois plus d'ouvertures qu'Andreolo, lança souvent les extrêmes dans la bataille.

Les avants firent à peu près une vingtaine d'essais dans les deux camps; la Suisse tira huit corners contre cinq (mi-temps 5-4).

Comme tous les Britanniques, M. Lewington dirigea la rencontre, souvent dure du côté italien, avec précision et compréhension.

Italie B-Suisse B, à Bergame
4 à 1

En première mi-temps, les Italiens dominèrent et marquèrent à intervalles réguliers 4 buts de belle venue. Les Suisses se ressaisirent par la suite et Weber marqua un goal à la 14me minute de la 2me mi-temps.

Le résultat est juste et correspond bien à la partie. Les Suisses ont eu le tort de se laisser surprendre par la fougue de leurs adversaires. Contrairement à ce que disent les chroniqueurs de « La Suisse » et de la « Tribune de Lausanne », de Kalbermatter a fait une partie de toute beauté et on ne saurait lui faire endosser la responsabilité de deux buts. Une fois, peut-être, il aurait pu plonger un peu plus tôt; mais il a arrêté des shoots extrêmement dangereux dans un style parfait et a certainement été un des meilleurs éléments de notre équipe, avec Liniger et peut-être Weber.

Sion I-Martigny I

Pour le championnat valaisain, les nôtres ont battu les benjamins de la seconde ligue par le score de 4 à 3, c'est dire que le match a été serré. A quelques éléments près, Sion alignait la même équipe que celle qui, dimanche dernier, pour le championnat suisse, a battu Stade de Lausanne.

Il manque toujours à notre équipe l'entraînement nécessaire, mais dans l'ensemble nos joueurs font des progrès. Dimanche prochain ils iront à Vevey et s'ils gagnent, tous les espoirs leur seront encore permis.

Sion II-Chalais I

Notre deuxième équipe qui décidément a de la peine à venir complète sur le terrain, a réussi à tenir tête à Chalais I. Chaque team a marqué un but, mais il faut l'avouer: si les nôtres avaient été complets, c'est une nouvelle victoire qui aurait certainement récompensé leurs efforts.

UNE AVERSE DE LOTS MOYENS

20 LOTS DE 10.000.-
100 LOTS DE 5000.-
300 LOTS DE 1000.-
500 LOTS DE 500.-
2000 LOTS DE 100.-

Quand les beaux lots moyens sont si nombreux, il vaut la peine de tenter sa chance. Prenez vite un billet, ou mieux: une pochette de dix billets... qui vous permet de tenter dix fois la chance!

Prix du Billet: Fr. 5.-
Prix de la Pochette: Fr. 50.-
comprenant au minimum un billet gagnant.

VENTE DES BILLETS
1. Dépositaires dans toutes les villes et villages de la Suisse romande.

Secrétariat cantonal de la Loterie Romande:
SION - Compte chèq. post. II c 1800

Joindre 40 ct. pour l'envoi recommandé, plus 30 ct. pour la liste de tirage.

Valeur totale des lots: 2.522.000 francs.

La loterie est autorisée par les cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, au profit des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique de ces cantons.

Les lots seront payés dès le surlendemain du tirage, sans aucune retenue fiscale.

Loterie de la SUISSE ROMANDE
Tirage le 22 Décembre 27

MATCH AU LOTO DE L'HARMONIE

Dimanche après-midi et en soirée a eu lieu le match au loto de notre corps de musique. Un peu après quatre heures, nos musiciens se rendirent en cortège du haut du Grand-Pont à l'Hôtel du Cerf, lieu de la manifestation. Après avoir joué quelques morceaux de leur répertoire sur la petite place près de l'Hôtel, à la satisfaction d'un public qui ne cessa de manifester sa joie, les membres de l'Harmonie pénétrèrent à l'intérieur du sympathique établissement et tôt après les parties de loto commencèrent. Beaucoup, beaucoup de monde dès le début et jusqu'à la fin. Ce fut un succès non seulement financier, mais surtout moral. Chacun avait tenu à prouver à notre Harmonie, à sa présidence et à sa direction qu'elle pouvait compter sur la reconnaissance et l'appui de la population toute entière.

L'organisation fut parfaite et MM. Alexis de Courten et Jules Walpen, qui se sont dépensés sans compter ont droit à toutes les félicitations de leurs collègues.

Fr.

AU CINEMA CAPITOLE

Dès mercredi soir, le premier grand film sur les « Bat' d'AF » « Les Réprouvés ».

Cette production réalisée d'après le roman d'André Armandy, se rattache par son sujet aux plus grands films d'aventures et d'héroïques épopées, tout en gardant son caractère particulier par ses personnages sortant résolument du conventionnel. On est captivé dès la première image par l'odyssée émouvante des « joyeux » qui sont, comme chacun le sait, les soldats des bataillons disciplinaires d'Afrique. Ce film nous révèle la vie aventureuse de ces « têtes brûlées » soldats admirables que leur tempérament ou leurs méfaits ont exilés aux confins du Sahara, dont ils assument la garde au milieu de dangers constants. Les rôles principaux sont interprétés remarquablement par Jean Servais, Pierre Mingand, Janine Crispin, Alexandre Rignault et Raymond Cordy.

Un grand film à ne pas manquer.

AU CINEMA LUX

Cette semaine au Lux, les fameux duettistes Pills et Tabet, dans « Prends la Route », un grand film musical qu'un éminent critique a appelé « Le Chemin du Paradis 1937 ».

« Prends la Route » est une délicieuse opérette filmée qui, par sa forme, ses rappels d'airs, ses alliances du son et de l'image, ses minutes de rêve en musique, constitue une véritable réussite. Pills et Tabet chantent pour notre plaisir des airs que tout le monde fredonne déjà, comme « A mon âge » « Quand on n'est pas assez riche » ou « Prends la route ».

La distribution comprend encore Alerme (le Monsieur qui a toujours des ennuis), la gracieuse Claude May et Colette Darfeuil.

DANS LES SOCIÉTÉS

Harmonie municipale. — Répétitions: Mardi 2 novembre: tous les cuivres. Mercredi 3 novembre: tous les bois. Vendredi 5 novembre: répétition générale. Le Président.

Pédale Sédunoise. — Assemblée générale à l'Hôtel de la Planta, vendredi 5 novembre, à 20 h. 30. Le Comité.

RADIO SUISSE
Siennophone

Musique
pure et naturelle comme celle qu'on entend au concert

En vente au Magasin de Musique
H. Hallenbarter
Sion

On cherche
à emprunter, contre bonnes garanties, fr. 2000.—, remboursables mensuellement. S'adr. sous chiffres 500 B.F., bureau du journal

A louer
appartement de 5 chambres et vestibule, tout confort. S'adres. chez M. Louis Nicchini, Sion.

Je cherche
une sommière présentant bien, de confiance. Entrée de suite. S'adresser au Café de la Poste, à Yverdon

ON CHERCHE
personne de confiance, connaissant la cuisine pr-ménage soigné, 5 personnes. S'adr.: bureau du journal.

Announces
sous chiffres
Pour chaque demande d'adese, les intéressés sont priés de nous donner le

NUMÉRO DE CONTROLE
Publicitas S. A., Sion.

On cherche
Jeune Fille
sérieuse et propre pour petit ménage soigné. S'adr. sous P. 4749 S. Publicitas, Sion.

A LOUER
Place du Midi, 1 appartement 6 pièces et dépendances, tout confort, ainsi qu'un magasin. S'adresser magasin Henri Delgrand, Sion.

A louer
1 magasin ou entrepôt, surface 5 sur 3 m. 50, hauteur 2 m. 70, plus à liquider un tour et des outils. Cerini Laurent, Avenue gare, Sion.

A louer
une jolie chambre exposée au soleil, chauffage central. S'adr.: bureau du journal.

A VENDRE
faute d'emploi, un piano usagé, marque Lutz. Maison Mottier, rez-de-chaus-sée.

AUTOMOBILISTES,
SOYEZ PRUDENTS!

Cette semaine à Sion

Au Cinéma LUX
Le Chemin du Paradis 1937
Les merveilleux duettistes PILLS et TABEL dans un ravissant film opérette
Prends la route
Une joyeuse randonnée ou l'esprit pétille, les chansons fusent, le rire éclate, avec ALERME, COLETTE DARFEUIL, CLAUDE MAY

Au Cinéma Capitole
L'émouvante odyssée des TÊTES BRULÉES
Les réprouvés
Un film magistral, d'après l'œuvre d'André Armandy, avec Jean Servais, Janine Crispin
Le plus grand film d'action et d'aventures dans les BAT' D'AF (Bataillons disciplinaires d'Afrique).

Dès mercredi 3 nov.

Lisez d'abord les annonces

PREPARATION
examens emplois fédéraux en 3 mois. Allemand en 2 mois, italien en 1. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.
ECOLE TAME, BADEN 35

Étiquettes de Vins
S'adr.: bureau du journal.

La Maison Géroudet - Sion

Confections - Tissus - Chapellerie vend BON et BON MARCHÉ

Moins cher que le Café Hag ? - Qu'à cela ne tienne... Notre mélange Sanka-Bésil sans caféine ne coûte que 95 centimes le paquet. Mais n'espérez pas trouver mieux que le Hag dont la qualité incomparable est le fruit d'une expérience de 30 ans. C'est pourquoi Hag reste sans égal.

CAFÉ HAG S.A. FELDMEILEN



Semaine Suisse
23 OCT. - 6 NOV. 1937
Honneur au travail national

**Pour acheter bon,
Pour acheter beau,
Pour acheter avec profit,**
nous, maisons de confiance, nous vous invitons à
„ACHETER SUISSE“



Semaine Suisse
23 OCT. - 6 NOV. 1937
Honneur au travail national

**Fours à râclette électrique pour le ménage
Construction soignée très robuste**

Consommation : 0,75 kw. à l'heure 125 ou 220 volts
S'adapte à la prise d'une lampe

Capacité de production : 40 râclettes à l'heure

Prix de vente spécial : Fr. 36.50 pour commande passée au cours de la Semaine Suisse

Services industriels de la commune de Sion

**Fédération Valaisanne des
Producteurs de Lait**

SION -- Téléphone 13

**PAILLES - SCORIES THOMAS
POMMES DE TERRE**

Tous les fourrages concentrés
Tous les engrais



Commune de Sion

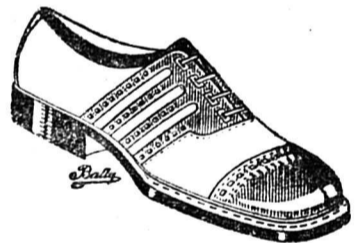
Services Industriels

Représentation des meilleures Maisons suisses pour

**Appareils électriques et appareils
à gaz**

Prix modérés

**Chaussures
CLAUSEN**



J'avise mon honorable clientèle, que mon magasin est transféré dans les nouveaux locaux de Monsieur Dubuis, Rue de Lausanne, (Place de la Colonne).

Malgré ce changement, je continuerai comme par le passé la vente de mes bons articles VILLE-SPORTS-CAMPAGNE et je peux vous offrir ce qui se fait de mieux dans toutes les meilleures marques suisses.

**La qualité est la force de la maison
Les prix avantageux sa réclame !**

Se recommande : Vve OTTO CLAUSEN



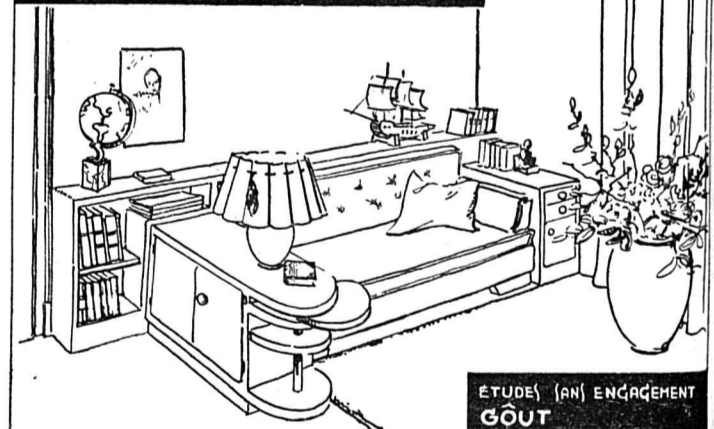
Toujours prêt!

Autant l'éclaircir sait se rendre utile, parce que „toujours prêt“, autant Knorrox, le bon bouillon aux fines herbes, rend d'inestimables services, parce qu'il se prépare en un clin d'œil, même avec les moyens de cuisson les plus rudimentaires. Knorrox, le bouillon complet, toujours à portée de la main.

KNORROX

toujours le meilleur bouillon!

**UN STUDIO
UN COIN DÉLICIEUX**
UNE INTIMITÉ CHARMANTE



ETUDE (AN) ENGAGEMENT
GÔUT QUALITÉ
ANDRÉ REICHENBACH ENSEMBLIER
REICHENBACH FRÈRES ET C^{IE}
FABRIQUE DE MEUBLES A SION

A LOUER BEAU magasin

chambres meublées.
S'adr.: bureau du journal.

**APPARTEMENTS
A LOUER**

aux Mayennets, 2 et 3 pièces, tout confort.
S'adresser Francioli, Portes-Neuves, Sion.

TOUS IMPRIMÉS
S'adr.: bureau du journal.

Guano du Pérou

(Corno d'Abondance)
Le meilleur engrais pour vignes
Agents pour le Valais:
Georgis, Buffet de la Gare, Ardon.
Michellod, Café des Vergers, Leytron.

A VENDRE

une poussette en bon état.
S'adr.: bureau du journal.

A louer bel
Appartement

de 5 chambres, remis à neuf. Bains, chauffage central. Cuisine à lessive et étendange dans la maison.

S'adresser à la papeterie-librairie Pierre Pfefferlé, à Sion.

MAUX DE TÊTE - MIGRAINES
Douleurs - Insomnies

CÉPHALINE
Petitot, pharm. Yverdon

Antinévralgique, sans effet nuisible
Plus de 40 ans de succès
Fr. 1.75 Toutes pharmacies.

FAITES EXECUTER TOUS
VOS IMPRIMÉS
PAR L'IMPRIMERIE DU
JOURNAL ET FEUILLE
D'AVIS DU VALAIS

Défense aérienne passive

• Papier et matériel pour obscurcissement •
LAMPES BLEUES

Librairie-Papeterie Pierre Pfefferlé
SION - Tél. 124

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes.

Demandez le « Journal et Feuille d'Avis du Valais ».

Peinture sur porcelaine

Leçons données à SION chaque semaine
Pour inscription, renseignements, s'adresser à Mlle Nicod, Avenue Dapples 23, Lausanne.

„Notre-Dame de la Mouise“

par G. Leclou
Interprété au Théâtre de Sion
Dimanche 7 nov., à 14.45 et 20 h. 30
Par la troupe du Cercle catholique de Monthey
Parlerre, fr. 1.50; galeries fr. 1.—

En raison de l'exercice d'obscurcissement nos bureaux seront fermés jeudi 4 novembre

dès 17 heures
Publicitas, Sion

Sociétés!

FAITES IMPRIMER vos statuts, cartes de convocation, programmes, circulaires, cartes de soirées, enveloppes, entêtes de lettres, affiches, etc., à l'Imprimerie du Journal et Feuille d'Avis du Valais, Sion, tél. 46

Papiers à Lettres

En vente au bureau de la Feuille d'Avis, Sion

Timbres caoutchouc

S'adr.: bureau du journal.

POUR BIEN ACHETER VENDRE LOUER, etc

Utilisez nos
ETITES ANNONCES